

DÉLIBÉRATION N° 2010-01-13

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 janvier 2010

PRESIDENT : Monsieur François de Mazières

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI M. Jean-François PEUMERY, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE Mme Martine ARNAL, Olivier COLLO, M Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean Roch GAILLET, M Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Pierre-Yves STUCKI M. Kamel EL FEDIL, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT (pouvoir de M. Philippe NOYER), M. Edmond GRONDIN (pouvoir de M. Bernard DEBAIN), Mme Dana SOLECKI, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER. M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME Mme Pascale ROCHERON, M. Michael THOMAS.

Absents excusés:

M. Bernard DEBAIN pouvoir à M. Edmond GRONDIN M. Philippe NOYER pouvoir à M. Alain-Michel LAMBERT

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 18 janvier 2010

Date d'affichage de la convocation : 19 janvier 2010

Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de membres présents : 61

N° de l'ordre du jour :

2010.01.13 : Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein des SA HLM du territoire et de l'agence départementale d'information sur le logement des Yvelines (ADIL).

M. le Président, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein des SA HLM

La loi d'orientation et de programmation pour la ໂຟໄຣ໌ ອະ ໂສ reກິດໍyation urbaine du 1er aout 2003 (loi Borloo) réforme l'organisation et l'actionnariat des sociétés anonymes d'HLM. L'article 48 de cette loi définit les principes de la nouvelle gouvernance ເຂົ້າ ເຂົ້າ

les EPCI,

les représentants des locataires,

les autres personnes morales.

La participation à l'actionnariat offre la possibilité à la collectivité de développer des partenariats essentiels dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat.

L'actionnariat permet à la collectivité de s'informer et de participer aux prises de décisions de la SA HLM en participant à l'assemblée générale (qui approuve les comptes et nomme le président) et en s'ouvrant la possibilité de faire partie du conseil d'administration. Ce dernier prend toutes les décisions importantes: investissements, augmentations des loyers, cessions...

Versailles Grand Parc est actionnaire de neuf SA d'HLM du territoire :

- Immobilière 3F,
- SOGEMAC
- La Sablière,
- Logirep,
- France Habitation,
- Pierre et Lumières,
- Efidis
- Les Riantes Cités
- Le Foyer pour Tous

Il convient de désigner les représentants de Versailles Grand Parc au sein de ces SA d'HLM.

Immobilière 3F,

Se porte candidat: M Olivier LEBRUN

SOGEMAC

Se porte candidat: M. Jean-François PEUMERY

La Sablière,

Se porte candidat: M. Michel BANCAL

Logirep,

Se porte candidat: M. Jean-Jacques LASSERRE

France Habitation,

Se porte candidat: M. Jean-Marc LE RUDULIER

Pierre et Lumières,

Se porte candidat: M. Bernard DEBAIN

Efidis

Se porte candidat: M. Jean-François PEUMERY

Les Riantes Cités

Se porte candidat: M. Christian JOUANE

Le Foyer pour Tous

Se porte candidat: Mme Martine ARNAL

Désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines (ADIL).

La Préfecture et le Conseil Général des Yvelines ont mis en place une agence départementale d'information sur le logement (ADIL) en 2007.

L'agence départementale d'information sur le logement repose sur un partenariat entre acteurs publics (offreurs de biens immobiliers), et les représentants des usagers. Elle permet d'améliorer l'accès à l'information des Yvelinois, notamment par l'organisation de permanences dans la préfecture de département et ponctuellement dans des communes des Yvelines.

Versailles Grand Parc peut désigner un représentant ສູ້ນຳເວດກຣeil d'administration de l'ADIL.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 dự CGCT vote a lieu au scrutin secret ou, si le conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Se porte candidat : M. Jean-François PEUMERY

A l'issue des votes au scrutin public et après avoir entendu l'exposé du rapporteur, Le conseil communautaire :

- 1) désigne **M Olivier LEBRUN** vice-président de Versailles Grand Parc et Maire de Viroflay, né le 4 octobre 1963, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM Immobilière 3F;
- désigne M. Jean-François PEUMERY, vice-président de Versailles Grand Parc et Maire de Rocquencourt né le 6 décembre 1945; pour représenter Versailles Grand Parc au sein du conseil d'administration de la SOGEMAC;
- 3) désigne **M. Michel BANCAL**, conseiller communautaire, Maire-adjoint de la commune de Versailles délégué au logement, né le 1^{er} avril 1960, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM La Sablière ;
- 4) Désigne **M. Jean-Jacques LASSERRE**, vice-président de Versailles Grand Parc et Maire de Fontenay-le-Fleury né le 22 juillet 1947, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM LOGIREP;
- 5) Désigne **M. Jean-Marc LE RUDULIER** vice-président de Versailles Grand Parc et Maire de Buc né le 5 décembre 1946, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM France Habitation ;
- 6) Désigne **M. Bernard DEBAIN**, vice-président de Versailles Grand Parc et Maire de Saint Cyr l'Ecole, né le 6 octobre 1947, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM Pierre et Lumières ;
- 7) Désigne **M. Jean-François PEUMERY** vice-président de Versailles Grand Parc et Maire de Rocquencourt nè le 6 décembre 1945, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM Efidis ;
- 8) Désigne **M. Christian JOUANE**, conseiller communautaire, 1^{er} Maire-Adjoint de la ville de Bièvres, né le 28 octobre 1940, pour représenter Versailles Grand Parc au sein de la SA d'HLM Les Riantes Cités ;
- 9) Désigne **Mme Martine ARNAL**, conseiller communautaire, Maire-adjointe délégué aux affaires sociales né le 25 juillet 1948, pour représenter Versailles Grand au sein de la SA d'HLM Le Foyer pour Tous ;
- 10) Désigne **M. Jean-François PEUMERY**, vice-président de Versailles Grand Parc et Maire de Rocquencourt né le 6 décembre 1945, pour représenter Versailles Grand au sein conseil d'administration de l'Agence Départementale d'information sur les Logements des Yvelines (ADIL).

Monsieur le président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 63

Suffrages exprimés: 63 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Président

François de MAZIERES

.000 .000 0000 0 0 000 0000

ฟื่อเเรีย de Versailles